Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20260429-1042026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 21 avril 2026 Nombre de Conseillers en exercice : **27**

L'An deux mil vingt-six, le 27 avril à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RENOUX, Maire.

Présents : Thierry RENOUX, Michèle BACHELOT, Bruno TAKORIAN, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Alexis CARRIC, Carole LEGENDRE, Nicolas LE BERDER, Valérie EUN, Corinne FOUCAULT, Joël LEGENDRE, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Céline BESNARD, Mickael GIRARD, Sonia TEXIER, Mathieu WIDLOECHER, François-Marie MONTGERMONT, Jonathan DJAOUI, Dienaba FONDO, Marie GALVEZ Soazic DANET, Donatien WATREMEZ, Fabien ORINEL, Kevin DUVAL, Antoine RONDIN

Excusées : Danièle ESNAULT, Anna RUIZ

Secrétaire de séance : Céline BESNARD

Procurations : Danièle ESNAULT à Bruno TAKORIAN, Anna RUIZ à Hélène AMOURIAUX-PICARD

104/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026
BUDGET CŒUR DE VILLE 2025 - COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Madame Michèle BACHELOT, adjointe aux finances expose :
Le Conseil municipal est invité à approuver le Compte Financier Unique 2025 du Budget Cœur de Ville.
La section de fonctionnement dégage un résultat excédentaire de 0,50€.
La section d'investissement dégage un résultat déficitaire de 113 327,38 €.

Le Compte Financier Unique fait apparaître un montant total de dépenses de 315004,14€ et un montant total de recettes de 201677,26€.

Celles-ci se répartissent entre les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Fonctionnement	113 327,38€	113 327,88€	+ 0,50€
Investissement	201 676,76€	88 349,38€	- 113 327,38€
TOTAL	**315 004,14€**	**201 677,26€**	**- 113 326,88€**

La section de fonctionnement dégage un résultat excédentaire de 0,50€.
La section d'investissement dégage un résultat déficitaire de 113 327,38 €.
Le Compte Financier Unique présente un résultat global de clôture déficitaire de 113 326,88€.

Monsieur Thierry RENOUX, Maire, se retire et ne participe pas au vote.
Le Conseil municipal, sous la présidence de Madame Michèle BACHELOT, après en avoir délibéré et voté à la majorité des membres présents :
ABSTENTIONS : 2

- **ADOPTE le Compte Financier Unique du budget Cœur de Ville 2025.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 28 avril 2026

Le Maire,
Thierry RENOUX

MAIRIE DE CHAVAGNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Ille-et-Vilaine)

La secrétaire de séance,
Céline BESNARD